

## **Politique du Club de natation les Loups-Marins de Rivière-du-Loup (LMRL): Décharge de responsabilité**

Je comprends que ni le personnel du Cégep de Rivière-du-Loup, ni les entraîneurs, administrateurs ou membres du conseil d'administration du Club de natation les Loups-Marins de Rivière-du-Loup ne peuvent être tenus responsables des accidents, des soins médicaux ou dentaires ainsi que des autres dépenses qui pourraient survenir suite à une séance d'entraînement ou une session de compétition avec le Club LMRL.

En cas de blessure ou de maladie, et après avoir tenté de me contacter, je donne mon consentement à ce qu'un professionnel de la santé qualifié procède à tout traitement médical et / ou chirurgical jugé nécessaire pour la santé et le bien-être de mon enfant.